

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 14 MARS 2015

### COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LASALDE Gérard	Présent
ALLIEZ Jacques	Présent	LASSARTESSE Jeanne	Excusée
ANDRIEU François	Excusé	LOLIBE Gilles	Présent
CASTERES Thierry	Présent	MARRIS Christian	Présent
DARPHIN Pierre	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
DEGERT Michel	Présent	MELLIER Danielle	Présente
DESTAILLAC Jacques	Présent	MOURGUY CAPELIER Evelyne	Présente
DIBAR Eric	Présent	OLHARAN Jean Marc	Présent
DUCAP Eric	Excusé	PECARRERE Claude	Excusé
DUFOURG Roland	Présent	PEYRAT Dominique	Excusé
FOURNEAU Pierre	Excusé	PEYRAUBE Joël	Excusé
GARRIGUES Pascal	Présent	POMMIES Francis	Excusé
GOICOECHEA Christian	Excusé	ROLLET Alain	Excusé
HAROCARENE Pascal	Présent	ROSSI Gérard	Présent
HEGUIABEHÈRE Alain	Présent	SALLETTE Gilles	Audioconf.
HIRIART-DURRUTHY Jacques	Présent	SEDES Michel	Présent
LABISTE Bernard	Présent	SOURP Charles	Présent
LAFARGUE Maïder	Excusée	SUPERVILLE Jean	Présent
LAGOURGUE Christian	Présent	TURON LABORDE Jacques	Présent
LARZABAL Maïté	Excusée		

### MEMBRES de DROIT - Présidents des Ligues non élus

CARRARA Jean-Marie	Excusé	HARAN Léo	Excusé
DASSE Alain	Présent	MOUNITCHY Frédéric	Excusé
GARAICOECHEA Peïo	Audioconf.	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent	LACOSTE Bernard	Excusé
GOYENETCHE Michel	Excusé		

### MEMBRES ASSOCIES

BERTHELOT Jean Claude	Excusé	DURCUDOY Christian	Excusé
BOURDILLAT Michel	Présent	ESCATARY Edouard	Présent
BROCAS Christian	Excusé	GONY Jean	Présent
DELBOS Marie Claude	Présente	MAISTERRENA Didier	Excusé
DOUAT Jean Paul	Présent	SALLENAVE André	Présent

### MEMBRES INVITES

PLA Jacques - Dir.Tech. National	Représenté	par Thierry Larralde (Cadre Technique)
POUSSOU Bernard - Commissaire aux Comptes	Présent	

Présents : 33

Excusés : 24

Votants : 24

Présents à l'Audioconférence : 2

Le Président, Lilou Echeverria, salue la présence de Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il demande à tous les membres présents d'observer une minute de silence à la mémoire d'Alain Lassalle, membre du Comité Directeur, trop tôt disparu.

Des excuses à Pierre Darphin, marqué absent lors du dernier Comité Directeur alors qu'il était présent.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 29 NOVEMBRE 2014**

Thierry Larralde, représentant le Directeur Technique National, Jacques Pla, absent ce jour, lit un courrier de ce dernier qui demande une rectification du procès-verbal. Il avait été évoqué de faire une communication commune avec le Président FFPB et le DTN suite à l'article "Le DTN est remercié" paru dans Sud-Ouest.

Moyennant cette modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. POINT SUR LES FINANCES. PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2014**

Jean Superville, trésorier adjoint, présente à l'aide d'un diaporama très explicite l'ensemble des comptes de l'année 2014.

L'analyse des comptes pour l'année 2014 fait apparaître un résultat excédentaire de 30 525 euros.

L'augmentation du prix des licences, une Grande Semaine réussie, des charges en diminution (Pilota par exemple) ont permis d'obtenir ce résultat positif. Ceci est encourageant et permet à la FFPB de retrouver des fonds propres.

Notons parallèlement une situation assainie pour la filiale FFPB Communication qui termine son exercice avec un solde positif de 22 524 euros et pourra, pour la seconde fois de son histoire, verser des dividendes à la FFPB, raison essentielle de sa création.

C'est le chemin que doit emprunter la FFPB, en poursuivant son effort, afin de retrouver une situation financière digne d'une Fédération.

Monsieur Poussou, Commissaire aux Comptes, certifie les chiffres présentés par le trésorier adjoint, Jean Superville. Il mentionne qu'il est important que les fonds propres soient positifs. Le niveau idéal s'élèverait à deux mois de fonctionnement, soit 200 000 euros environ.

Pour une meilleure appréhension de notre budget, et afin de valoriser le bénévolat, il faudra le faire apparaître sous forme chiffrée ainsi que l'ensemble des moyens mis à disposition de l'association FFPB. Ceci a été prévu par le législateur.

### **3. ETUDE DES VŒUX 2015 TRANSMIS PAR LES LIGUES**



#### **LIGUE DE PELOTE DU PAYS BASQUE**

##### **Vœux de la Ligue :**

- La Ligue de Pelote du Pays Basque demande une réversion de 20 % du montant des prix des licences.

✍ Vœu repoussé à l'unanimité.

- La Ligue de Pelote du Pays Basque, suite aux propositions de campagne de Lilou Echeverria, demande à la Fédération que les Ligues s'occupent des spécialités traditionnelles les concernant. La FFPB s'occuperait des spécialités internationales.

✍ 21 voix contre, 3 abstentions : Vœu repoussé.

- La Ligue de Pelote du Pays Basque demande à être informée et consultée sur les demandes des joueurs désirant passer dans la catégorie des Elite Pro.

✍ La FFPB s'y engage.

- Engagements en Compétitions Internationales. La Ligue de Pelote du Pays Basque demande à la Fédération de n'engager que des joueurs ayant participé aux championnats LPPB et Fédéraux. (Ex. spécialité Main Nue Mur à Gauche).

✍ Il faudra minima organiser un tournoi officiel.

- Est-il possible de ne pas faire payer les frais de mutation quand il s'agit d'un changement de spécialités ou simplement les frais de dossiers ? Cela nous permettrait de garder nos pelotaris.

✍ Maintien du règlement en place qui permet de ne payer que les frais de dossier si la spécialité n'est pas pratiquée dans le club à condition de le préciser dans la demande de mutation.

### **Vœux des Clubs :**

#### **Eskuz Esku - Beguios**

Le seul vœu que nous pourrions émettre mais je pense qu'il est très important : Que le renouvellement et la facturation des licences soient calés sur l'année scolaire et non sur l'année civile.

En effet, avec l'école de pelote, nous avons des jeunes qui changent de sport, qui arrêtent ou autre, à la rentrée scolaire, et le renouvellement des licences a déjà été fait.

En général, les compétitions chez les jeunes se déroulent pendant l'année scolaire.

C'est très pénalisant pour notre budget déjà très serré.

✍ Ce vœu est émis par d'autres Ligues. La FFPB va étudier le problème et regarder sa faisabilité.

#### **Hardoytarrak - Anglet**

L'année dernière, nous avons demandé qu'un joueur puisse s'engager dans trois spécialités. Vœu qui avait reçu l'aval du comité directeur de la L.P.P.B à l'unanimité. Qu'en est-il à ce jour de son application ?

✍ Un règlement existe : un joueur peut jouer dans 2 compétitions fédérales en même temps. La Ligue du Pays Basque possède son règlement.

21 voix pour l'application du règlement et 3 abstentions.

#### **Kostakoak - Bidart**

**1:** Qu'une prime financière soit octroyée au club vainqueur de la Grande Semaine de Pelote Basque de la FFPB.

✍ Vœu repoussé à l'unanimité.

**2:** Que la FFPB et/ou la DTN prennent en charge l'ensemble des frais inhérents aux sélections nationales. Pour Mexico 2014, la FFPB refuse de payer les réparations des Chisteras des joueurs de Cesta punta, ce coût devant être supporté par les clubs (2 joueurs sélectionnés, 470 € pour la Kostakoak en 2014, soit 3,1 % du déficit de l'exercice 2014).

✍ Vœu repoussé à l'unanimité.

**3 :** (lié au vœu n°2). Que les aides personnalisées ne soient pas systématiquement versées aux joueurs figurant sur les listes de Haut niveau Elite .... Quand le fait de figurer sur une liste de haut niveau découle d'une sélection en équipe de France Seniors pendant laquelle les frais de réparation de matériel ont été supportés par obligation par le club et non la FFPB, que l'aide personnalisée ne soit pas versée directement au joueur mais au club en compensation de ces frais supportés.

✍ Des règles existent au niveau national. C'est le CNOSF qui verse directement les aides aux joueurs. Une notion de confidentialité doit exister. La FFPB ne peut donc donner satisfaction à ce vœu.

**4:** Que le calcul de répartition entre club organisateur et FFPB lors de l'organisation d'une journée de la Grande Semaine soit fait sur l'ensemble des recettes "billetterie" de cette manifestation et non sur la seule part "recette guichet". En effet, la part de billets vendus sur le site Internet de la FFPB ainsi que les billets vendus dans les Offices de Tourisme suite à des conventions passées entre FFPB et Ville, ne rentrent pas dans ce calcul. Ces 2 points de vente, en l'état actuel des choses, représentent donc une concurrence déloyale pour le club puisque 100% de cette recette revient à la FFPB et ne rentrent pas dans la répartition avec le club organisateur.

✍ Le Président dit qu'il faudra le prévoir.

**5 :** Que le règlement fédéral concernant les extensions de licences (art 221.3, alinéa E) soit précisé afin de ne pouvoir souffrir d'aucune interprétation et ainsi être appliqué ! Cf cas de l'extension de licence en benjamins Grand chistera été 2014.

E - Une équipe ne peut être formée de joueurs ayant obtenu une extension à partir de clubs différents que si la spécialité n'est pas pratiquée dans ces clubs. Exception prévue pour la spécialité de rebot.

✍ Ce point "E" sera modifié, il faudra préciser : "la spécialité dans cette catégorie".



## LIGUE DES LANDES DE PELOTE BASQUE

### Vœux de la Ligue :

#### Renouvellement des licences

La Ligue des Landes de Pelote Basque souhaite vivement que le renouvellement de licences, se fasse comme le changement de catégorie, c'est à dire au début de la saison sportive comme cela est réalisé dans tous les autres sports.

✍ Ce vœu est émis par d'autres Ligues. La FFPB va étudier le problème et regarder sa faisabilité.

#### 225.201.0 Entente préalable entre clubs

Vu l'utilisation du logiciel compétition par la FFPB et les ligues, il est souhaitable d'inclure dans l'article ci notifié, que le club 1° nommé doit saisir sur le logiciel compétition pour le mercredi au plus tard la date, le lieu et l'heure de la rencontre avec application d'une sanction financière si cela n'est pas respecté.

*Cette demande permettra aux responsables des commissions de suivre le planning de leur calendrier, ainsi qu'aux visiteurs des différents sites du logiciel compétition d'avoir une visibilité sur ce type de partie. Ceci, évidemment nécessitant une modification du logiciel compétition.*

✍ Un règlement existe dans ce domaine. Il faudra adapter le logiciel Compétitions.

#### Vœux des Clubs :

#### Club de Pey : 221.55 Equipes mixtes pour les catégories Poussins - Benjamins et Minimes uniquement.

Article actuel : Les filles peuvent intégrer individuellement leur catégorie ou la catégorie inférieure dans la compétition garçons pour constituer une équipe.

**Proposition :** Les filles peuvent intégrer individuellement leur catégorie ou la catégorie inférieure dans la compétition garçons pour constituer une équipe, **sauf si elles ont été championnes dans leurs catégories.**

Exemple : une fille championne (quelle que soit la compétition) en poussine ne pourra pas jouer en poussin garçon quand elle sera benjamine.

✍ Vœu repoussé à l'unanimité. Maintien du règlement actuel.



## LIGUE DU BÉARN DE PELOTE BASQUE

### Vœux de la Ligue :

1. Comptage des points en manche. La Ligue du Béarn propose :

- victoire en 2 manches → 4 points
- victoire en 3 manches → 3 points
- défaite en 3 manches → 2 points
- défaite en 2 manches → 1 point.

✍ Dans ce domaine, application du règlement international. De plus, Alain Dassé a réalisé une simulation de comptage comme proposée ci-dessus. Dans certaines situations, le classement devient aberrant.

Vœu repoussé.

2. Adapter les points des manches en fonction du temps de jeu :

Certaines disciplines ont un déficit de temps de jeu par rapport à d'autres. La paleta cuir par exemple mériterait un temps de jeu plus conséquent. On demande donc à adapter les points en fonction des spécialités.

✍ Cette proposition a déjà été faite par le Président Lilou Echeverria. Il faut que nos règlements soient identiques à ceux de la FIPV dans ce domaine. Ainsi, il faut que la FFPB fasse une demande à la FIPV. Faut-il "aligner" le Xare, la Paleta pelote de cuir en trinquet et en fronton mur à gauche ainsi que la Pala Corta sur deux manches en 20 points et une en 10, si besoin est ?

3. Décider une fois pour toutes si les Jeunes jouent en points ou en manches dans les spécialités internationales.

✍ Pour les Poussins, Benjamins et Minimes, faire jouer en points. Dans ces catégories, la compétition se fait très souvent sous forme de rassemblements. Faire jouer en points donne une maîtrise plus grande dans l'organisation, surtout quand les installations sont louées de telle heure à telle heure. De plus, le logiciel Compétitions est programmé de telle manière que quand une compétition débute en points, elle doit se terminer en points. Si un changement est effectué à partir des phases éliminatoires, le premier nommé ou le délégué ne peut pas « rentrer » les résultats. C'est alors le secrétariat qui hérite d'un travail supplémentaire.

**Accord du Comité Directeur pour jouer en points : 21 voix pour, 1 voix contre, 2 abstentions.**

4. Au niveau des protections, tester les casques avec grille ou visière de protection type hockey que l'on trouve de plus en plus.

✍ A ce jour, nous disposons de casques homologués. La FFPB n'a pas de casques avec grille ou visière homologués. Faire homologuer un casque a un coût conséquent.

Tout joueur qui utilisera un casque non homologué le fera à ses risques en cas d'accident. Un courrier va être fait dans ce domaine à tous les clubs.

### **Commission Sportive Générale**

La Commission sportive générale demande que TOUS les championnats soient construits sous le modèle des poules fortes et des poules faibles.

✍ Chaque commission de spécialité est autonome et souveraine dans ce domaine. Ce qui est possible à Pala corta ne l'est pas automatiquement à Chistera joko garbi. Il y a aussi l'organisation possible avec une poule unique.

Vœu repoussé.

### **Vœux des Clubs :**

#### **Section Paloise - Pau**

1. La Section Paloise demande que la licence couvre l'année scolaire (septembre à août) comme tous les autres sports et non plus l'année civile comme actuellement (renouvellement en janvier). Ceci afin de coller au mieux avec les demandes et les arrêts des jeunes qui posent problème avec les suspensions, les réactivations, les changements d'école et autres... Ceci également valable pour les adultes qui ne pratiquent qu'une partie de l'année et qui sont ensuite en suspension. Septembre est aussi le début de la saison pour la pelote comme les autres sports.

✍ Ce vœu est émis par d'autres Ligues. La FFPB va étudier le problème et regarder sa faisabilité.

2. La Section Paloise demande également que toutes les parties de 1ère série et éliminatoires toutes catégories soient terminées au plus tard à 18h le dimanche pour cause de rapports en temps avec la presse et les contraintes de médiatisation.

✍ Dans ce domaine, les "organisateur" dépendent de l'utilisation des installations. On ne peut donc donner satisfaction à ce vœu.

#### **P.C. Oloronais - Oloron Ste Marie**

1. Un vœu de modification de l'article 221.3 Extension de licence sportive : paragraphe B : « La demande d'extension portant les avis favorables motivés des 3 parties le joueur, les 2 Présidents des clubs concernés doit être... ».

Proposition : il faut OBLIGATOIREMENT une entente tri partite pour poser une extension ; sans cela pas de demande recevable, cela permettrait d'avoir moins de dossier à traiter.

✍ Maintien de la procédure actuelle.

2. Un autre vœu pour insérer un processus de date de traitement des dossiers d'extension dans les clubs.

Proposition : les clubs cédants devraient traiter les demandes 10 jours avant les dates de session. Ceci pour protéger les demandes et leur permettre d'aller au bout du processus.

✍ Ce domaine relève des règlements intérieurs des clubs.

3. Un autre vœu pour introduire une notion d'obligation de traitement des demandes au niveau des clubs cédants. Ceci afin d'éviter que des clubs ne traitent pas pour rendre caduques les demandes. L'idée étant d'impliquer le club demandeur plus sur l'aspect sportif de la demande que sur l'aspect « projet personnel ». Le club demandeur propose (documents signés par le président et le joueur) la demande au club cédant. En effet, le club cédant doit avoir en sa possession tous les éléments lui permettant de qualifier et juger la demande afin d'émettre un avis motivé.

✍ Ce domaine relève des divers règlements intérieurs.

4. Pour la paleta pelote de gomme creuse mur à gauche, instaurer un PASA au but comme pour le frontenis pour permettre aux jeunes de faire des échanges et non pas tous les points au but (souci de formation et d'intérêt pour les joueurs), reculer peut être la ligne de but.

✍ Vœu transmis à la commission de spécialité.

### Les Jeunes de St-Martin - Salies de Béarn

Nous souhaiterions voir se dérouler la journée des Jeunes à Chistera Joko Garbi au fronton de St-Martin de Salies lors de la Grande Semaine de Pelote Basque 2016.

✍ Vœu transmis au responsable de la commission sportive générale.



LIGUE D'ILE DE FRANCE DE PELOTE

### Vœux de La Ligue

1- Qu'une partie de poule du championnat de France Grosse Pala Nationale A se joue à Paris le jour de la Fête Basque soit le dimanche 21 juin 2015.

✍ Vœu transmis à la commission de spécialité.

2- Qu'une partie du championnat de France Grand Chistera Nationale B se joue à Paris contre une équipe Parisienne le jour de la Fête Basque soit le dimanche 21 juin 2015 (en fonction du calendrier).

✍ Impossible, vu le déroulement du Championnat du Pays Basque.

3- Connaissance des rencontres de championnat au moins 1 mois à l'avance.

✍ Calendriers difficiles à réaliser en fonction des dates d'engagements. C'est fait à paleta pelote de cuir Trinquet, ainsi qu'à Pala.

Il faut que les responsables des spécialités concernées fassent le maximum.



LIGUE DE COTE D'ARGENT DE PELOTE BASQUE

### Vœux de la Ligue :

#### Bureau

Le bureau de la LCAPB demande que dans le cas de parties de championnat sous le statut « entente », le club qui reçoit ait l'obligation de renseigner le site compétition FFPB, après entente avec le club qui se déplace, en indiquant la date, l'heure et le lieu de la partie.

✍ **Oui ! Une fois que cette fonction sera opérationnelle sur le site Compétitions FFPB.**

Le bureau de la LCAPB souhaite obtenir annuellement :

- la liste des sportifs licenciés en LCAPB qui ont bénéficié de l'aide du CNOSF.
- les critères d'attribution.
- les montants attribués.

✍ C'est le CNOSF qui a la main mise dans ce domaine. Il faut s'adresser au DTN qui a donné des explications précises.

La CSG LCAPB souhaite connaître le calendrier de la saison sportive FFPB 2015/2016 pour le 1/6/2015 (pour planifier ses propres compétitions en amont des compétitions fédérales).

✍ Vœu transmis à la Commission Sportive Générale.

### Commission Technique et Pédagogique

La CTP LCAPB demande de rétablir pour la paleta pelote gomme creuse trinquet (PBM) des finales de championnats fin du 1er trimestre ou début du 2ème trimestre (et non mi juin comme en 2014).

- ✍ Une réunion avec les responsables des commissions sportives des Ligues a été réalisée. Au vu de certaines divergences, il semble qu'il va falloir revoir la situation.

### Commission informatique

La CIL LCAPB demande à quelle date la convergence des sites compétitions des Ligues et FFPB sera effective suite aux décisions actées en réunion du 8/12/2014 par le Président de la FFPB.

(Quand est ce que les évolutions disponibles sur la version du site compétition des Ligues seront portées sur le site compétition fédéral et inversement pour les évolutions spécifiques FFPB sur les sites des Ligues).

- ✍ La Ligue de Pelote du Pays Basque fait le maximum dans ce domaine avec la Société Celya.

### Vœux des Clubs :

#### Pilotari Club Gradignanais - Gradignan

Le PCG demande que le règlement fédéral impose l'obligation, lors de parties sous le statut « entente », d'établir un mail échangé et validé par les deux clubs et reprenant les informations essentielles (date, heure, lieu exact où se déroule la partie).

(Ceci de manière à éviter les malentendus sur les lieux et autres incompréhensions ou mésententes entre équipes comme cela a pu se passer en MAG)."

- ✍ Attendre le développement du logiciel dans ce domaine.



### LIGUE MIDI PYRENEES DE PELOTE BASQUE

#### Vœux de la Ligue

##### AG Ligue Midi-Pyrénées de Pelote Basque

Souhaite à l'unanimité que le Frontball soit intégré dans les disciplines de la FFPB comme vecteur de développement transposable et généralisable partout.

- ✍ Le Frontball est une marque déposée. Il faut attendre, dans un premier temps, la convention que va faire la FIPV avec les dirigeants du Frontball. Dans un deuxième temps, la FFPB prendra ses dispositions. Vœu repoussé à l'unanimité.

#### Bureau de la Ligue

Permettre dans les catégories cadets et juniors l'extension de licence vers 2 clubs différents dans la même discipline pour qu'un joueur puisse défendre ses chances dans sa propre catégorie pour un club et compléter une équipe dans une catégorie supérieure pour un autre club.

Exemple : Cas d'Axel BEAU du Pilotari Club Tarbais et de Mathieu BOUZIGUES de Ger :

Axel joue en nationale A pour son club mais ne peut pas jouer en cadet car son seul partenaire est licencié à Ger et joue lui-même en nationale B pour son propre club. De ce fait les deux joueurs ne peuvent pas défendre leurs chances dans leur catégorie à moins de faire l'impasse sur les autres compétitions.

- ✍ Vœu repoussé à l'unanimité. Maintien du règlement actuel.

#### Commission Arbitrage

Décider que les spécialités internationales devront se jouer en manches dans toutes les catégories.

- ✍ Pour les Poussins, Benjamins et Minimes, faire jouer en points. Dans ces catégories, la compétition se fait très souvent sous forme de rassemblements. Faire jouer en points donne une maîtrise plus grande dans l'organisation, surtout quand les installations sont louées de telle heure à telle heure. De plus, le logiciel Compétitions est programmé de telle manière que quand une compétition débute en points, elle doit se terminer en points. Si un changement est effectué à partir des phases éliminatoires, le premier nommé ou le délégué ne peut pas « rentrer » les résultats. C'est alors le secrétariat qui hérite d'un travail supplémentaire.

**Question déjà traitée plus haut.**

## Comité Départemental Pelote Basque 65

Ne pourrait-on pas se rapprocher d'une web TV qui passerait des parties de championnat de France ainsi que l'ensemble des finales jeunes et seniors pour un peu plus de médiatisation de notre discipline. Pourquoi ne pas se rapprocher d'une chaîne de la TNT ou autre ??

✍ La Ligue de Pelote du Pays Basque a signé un accord avec Kanaldude : 7 000 euros pour 3 reportages et autres prises de vues diffusées par la suite sur TVPI et Internet. Le Président, Lilou Echeverria, connaît bien le problème, il y est confronté avec la Cesta punta tous les étés. Certaines chaînes prennent les images si elles sont bonnes. Le coût reste le problème numéro 1.



LIGUE DE PELOTE ST-PIERRE ET MIQUELON

### Vœux de La Ligue :

- La diffusion de notre recherche d'un éducateur sur le site de la FFPB nous a permis de trouver beaucoup plus facilement un éducateur pour 2014 (Christophe SANCHEZ) et pour 2015 (Julien PRIVAT). Nous réitérerons certainement cette démarche à l'automne 2015 pour trouver un éducateur en 2016.

✍ **Accord.**

- Le maintien du soutien financier accordé à notre Ligue par la FFPB.

✍ Transmis à la Commission des finances.

- La fourniture par la FFPB de 2 nouvelles PALA Hybride n°11 (fournisseur Hugo PALETA), après validation par la FFPB.

- La fourniture par la FFPB de matériel sportif à destination de nos jeunes :

- des Joko en plastique rouge et vert

- des pelotes éducatives gomme creuse (bleue, marron,...)

✍ Transmis à la Commission des finances et à la Commission technique et pédagogique.

- Comme demandé les années passées, nous réitérons notre demande pour que les licences soient établies pour l'année scolaire et non pour l'année civile.

✍ Ce vœu est émis par d'autres Ligues. La FFPB va étudier le problème et regarder sa faisabilité.

## **4. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2015**

Jacques Destailac, responsable de la Commission sportive générale, donne lecture du calendrier de la Grande Semaine de Pelote Basque 2015 (voir *pièce jointe*). Il précise, que la veille, il a reçu un courrier de la Mairie de Bayonne mentionnant l'organisation d'un match de rugby le jour des finales FFPB à Bayonne. Affaire à suivre.

## **5. MODIFICATION DES REGLEMENTS**

Vu le déroulement du Comité Directeur et le temps très long pris par l'étude des vœux, le Président, Lilou Echeverria, avec l'accord du responsable de la Commission administrative, Bernard Labiste, propose que l'étude des modifications des règlements se fasse lors d'un Bureau "élargi". Tous les membres du Comité Directeur qui le désirent pourront y assister. La date va être fixée le plus rapidement possible.

## **6. COUPE DU MONDE EN TRINQUET**

L'attribution de l'organisation de ladite Coupe du Monde sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la FIPV qui se tiendra à Montévidéo, en Uruguay, le 11 avril 2015.

Une nouvelle "donne", l'Argentine serait à nouveau candidate.

## 7. ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE FFPB

Elles se tiendront dans les locaux du Conseil Général à Bayonne le Samedi 11 avril 2015, à partir de 9 h.

### A.G. extraordinaire - Modification des Statuts.

#### A.G. ordinaire - Ordre du Jour :

- Ouverture de la séance par le Président ;
- Appel des représentants des ligues et des clubs ;
- Approbation des procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2014 ;
- Validation des résultats sportifs 2014 ;
- Rapport moral ;
- Rapport d'activités ;
- Rapport financier et approbation des comptes 2014 ;
- Budget prévisionnel 2015 ;
- Modification des Règlements (documents qui seront envoyés par courriel fin de semaine prochaine) ;
- Election d'un membre au comité directeur et d'un membre associé ;
- Intervention du Directeur Technique National ;
- Bilan Fédéral - intervention Jean Bac ;
- AFCAM - remise des trophées aux juges-arbitres ;
- Questions diverses.

## 8. QUESTIONS DIVERSES

• Suite au décès d'Alain Lassalle, le Comité Directeur doit désigner son remplaçant. En application du règlement dans cette circonstance (Article 012.6 Vacance d'un membre), c'est Edouard Escutary qui est nommé.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité. A valider en Assemblée générale.

• Le Président, Lilou Echeverria, vu le travail réalisé par Jean-Pierre Abeberry au sein de la Commission Grand chistera - Cesta punta, propose de l'intégrer dans la liste des Membres associés.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité. A valider en Assemblée générale.

• Le prochain Bureau "élargi" prévoira la création d'une Commission "Sport et Santé" ainsi qu'une Commission "Patrimoine et recherche". Leurs attributions seront étudiées lors de la prochaine Commission Administrative. Voté à l'unanimité.

• Pour diverses raisons, le Challenge France 2015 ne peut se dérouler. Lilou Echeverria demande à le mettre en stand-by. Souhaitons qu'il puisse être organisé l'année prochaine. Voté à l'unanimité.

• Le Président, Lilou Echeverria, donne la liste des entraîneurs proposée par les commissions de spécialités respectives suite à des propositions faites par la DTN (voir *pièce jointe*). Manquent les noms des entraîneurs de Xare et de Paleta pelote de cuir. Les noms seront donnés le plus tôt possible.

Le Comité Directeur valide la liste : 21 voix pour, 3 abstentions.

• Le Comité Directeur adresse toutes ses félicitations au Président Lilou Echeverria qui va recevoir la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, sur proposition de Monsieur le Préfet. Le Président choisira la date et le lieu de la remise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h20.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le Vendredi 19 juin ou le Samedi 20 juin 2015.



Le Secrétaire Général,  
Roland DUFOURG



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA